



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 75018

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les propositions avancées dans le cadre de la campagne régionale en Île-de-France, concernant l'implantation de nouvelles crèches dans les gares de la région parisienne. En effet, cette proposition peut paraître attrayante et novatrice au premier abord, mais elle réclame une réflexion approfondie sur sa faisabilité et surtout sur l'intérêt supposé et réel pour les enfants accueillis, et pas simplement pour la satisfaction des jeunes parents. Avant de commettre des erreurs coûteuses par le lancement d'un tel projet, cette expérimentation mérite d'être mieux étudiée. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75018

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3555

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)